



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 06.11.2020
Numéro de publication: UP04-0000002531

Entité de publication

NV Remontées mécaniques SA, Route de la télécabine 63, 1997 Haute-Nendaz

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de NV Remontées mécaniques SA

NV Remontées mécaniques SA
CHE-105.865.864
1997 Haute-Nendaz

Indications concernant l'assemblée générale:

04.12.2020, 10:30 heures, Conformément aux articles 27 et 29 de l'Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) (RS 818.101.24), le Conseil d'administration de NV Remontées mécaniques SA a décidé de ne pas organiser d'assemblée générale à proprement parler mais de solliciter les actionnaires par écrit ou sous forme électronique s'agissant des points mentionnés infra.
Le Conseil d'administration a mandaté Me Jacques Evéquo, notaire de résidence à Sierre s'agissant des modifications statutaires proposées sous chiffre 3.
Les votes seront comptabilisés le vendredi 4 décembre 2020 à 10h30.

Texte d'invitation/ordre du jour:

NV Remontées mécaniques SA
Assemblée générale ordinaire

NV Remontées mécaniques SA

Assemblée générale ordinaire

Conformément aux articles 27 et 29 de l'Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) (RS 818.101.24), le Conseil d'administration de NV Remontées mécaniques SA a décidé de ne pas organiser d'assemblée générale à proprement parler mais de solliciter les actionnaires par écrit ou sous forme électronique s'agissant des points mentionnés infra.

Le Conseil d'administration a mandaté Me Jacques Evéquo, notaire de résidence à Sierre s'agissant des modifications statutaires proposées sous chiffre 3.

Les votes seront comptabilisés **le vendredi 4 décembre 2020 à 10h30.**

Les points qui font l'objet d'une décision sont les suivants :

1. Approbation et décharge aux organes responsables

Propositions du CA :

- *Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2019-2020.*
- *Décharge aux organes responsables.*

2. Attribution du bénéfice

Proposition du CA : attribution d'un montant de CHF 59'100.- à la réserve légale et de CHF 1'200'000.- à la réserve facultative, le solde du bénéfice net étant reporté à nouveau.

3. Modifications des statuts

3.1. Conversion des actions au porteur en actions nominatives conformément aux articles 622 et 704a du Code des Obligations suisse (CO)

Proposition du CA : conversion de toutes les actions au porteur en actions nominatives et modification de l'article 3 des statuts qui aurait la nouvelle teneur suivante :

Le capital-actions est fixé à la somme de CHF 18'350'000.- soit :

- *CHF 200'000.- divisés en 1'600 actions ordinaires de CHF 125.- chacune, nominatives, entièrement libérées et numérotées de 1 à 1'600*
- *CHF 3'510'000.- divisés en 14'040 actions ordinaires de CHF 250.- chacune, nominatives, entièrement libérées et numérotées de 1'601 à 15'640*
- *CHF 14'640'000.- divisés en 29'280 actions ordinaires de CHF 500.- chacune, nominatives, entièrement libérées et numérotées de 15'641 à 44'920*

3.2. Convocation à l'assemblée générale (AG) et communication aux actionnaires

Propositions du CA : convocation de l'AG par courrier ou courrier électronique adressé aux actionnaires ; de même, les communications aux actionnaires se feront par courrier ou par courrier électronique.

Modification de l'article 7 al.1 des statuts qui aurait la nouvelle teneur suivante :

L'assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de sa réunion par courrier ou courrier électronique adressé aux actionnaires.

Modification de l'article 26 al.3 des statuts qui aurait la nouvelle teneur suivante :

Les actionnaires en sont informés par courrier ou par courrier électronique.

3.3. Publications de la société

Propositions du CA : procéder aux publications de la société dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Modification de l'article 31 des statuts qui aurait la nouvelle teneur suivante :

Les publications de la société ont lieu dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

4. Nominations statutaires

4.1. Conseil d'Administration

Proposition du CA : renouvellement du mandat des administrateurs en fonction, soit Messieurs Jean-Jacques Bornet, Francis Dumas, Gaëtan Fournier, Jean-Marie Fournier, Pierre-Alain Lathion

4.2. Organe de révision

Proposition du CA : renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers SA

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes 2019-2020, le rapport de gestion, le rapport de l'organe de révision ainsi que le projet de modification des statuts sont à la disposition des actionnaires au bureau de la société à Haute-Nendaz. Sur demande (+4127 289 52 00 ou actionnaires@nvrn.ch) ils peuvent être expédiés sous format papier ou électronique.

Exercice du droit de vote des actionnaires :

Conformément à l'article 27 alinéa 1 lettre a de l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance 3 COVID-19 édictée par le Conseil fédéral suisse / 818.101.24), le droit de vote des actionnaires s'exercera exclusivement par écrit ou sous forme électronique.

- Les actionnaires déjà inscrits au registre des actions nominatives se verront transmettre automatiquement leurs cartes de vote par courrier.
- Les actionnaires n'ayant pas encore effectué la conversion sont priés de remettre sous pli recommandé à l'adresse de la société (Route de la télécabine 63, CP 364, 1997 Haute-Nendaz), pour le 20 novembre 2020 au plus tard (date du sceau postal faisant foi), les titres au porteur originaux ainsi que la formule de conversion dûment signée (informations sous www.nvrn.ch/actionnaires). Sur cette base, leur attestation d'inscription ainsi que leurs cartes de vote seront transmises.

Nendaz, le 6 novembre 2020
Le Conseil d'Administration